

Erreur de métrage dans devis

Par **villager12**, le **02/02/2009** à **12:08**

Bonjour,

J'ai fais réaliser un devis pour des plaques de plâtres.

L'entreprise m'a fait un devis de 200m².

Lorsqu'ils m'ont livré les 200m² je n'étais pas là (donc pas de signature du BL) et ils ne m'ont livré que 100m² en me disant qu'il y en avait 200m² (on s'en est aperçu après avoir monté les plaques... donc quelques semaines après.).

Je les ai appelé en leurs disant qu'il manquait les plaques (non livré) mais aussi qu'il en manquait 1/3 dans le devis puis qu'on avait monté un côté des cloisons intérieures avec les 100m² donc avec 100m² de plus on refermerais les cloisons.. mais pour les murs extérieurs... Donc ils m'ont livrés 200m² (les 100m² oublié à la livraison + les 100m² oublié dans le devis)... et je reçois la facture de la totalité (alors qu'il y a bien marqué reliquat de 100m² sur le BL).

Qui doit payer ?

Merci d'avance

Par **jeeecy**, le **02/02/2009** à **15:11**

je ne comprends pas bien la question

tu as un devis avec 200 m2

ils t'en ont livré 100 m2 puis à nouveau 100 m2

Où est le problème de la facturation puisque tu es facturé sur 200 m2 de produits que tu as reçu?

Par **villager12**, le **02/02/2009** à **15:40**

[b:1s9g0ezf]Devis :[/b:1s9g0ezf] 200m²

[b:1s9g0ezf]Livraison :[/b:1s9g0ezf]

* 1er fois : 100m² au lieu de 200m²

* 2ième fois : 200m²

Donc un [b:1s9g0ezf]total de 300m² livré[/b:1s9g0ezf] mais pour eux ils m'ont livré 400m².

Par **jeeecy**, le **02/02/2009** à **16:13**

donc tu demandes l'application de ton devis à 200 m² et tu ne payes que ce que tu as

demandé, soit 200 m² Image not found or type unknown

;)

par contre tu dois leur rendre les 100 m² supplémentaires Image not found or type unknown

Par **villager12**, le **02/02/2009** à **16:34**

Non non, la maison est terminée...

Donc il m'a fallu 300m² que j'ai posé... et eux m'en facture 400m² alors qu'il m'avait fait un devis de 200m²...

Manque 100m² sur devis + 100m² non livré la première fois...